



CLUB NOCÉEN PATINAGE DE VITESSE

Club labellisé  
ÉCOLE FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

DEVELOPPEMENT



Neuilly  
sur  
marne

## ANNONCEMENT Challenges Interclub des jeunes

Le Dimanche 18 mai 2025

### Lieux et dates

Le club Nocéen de Patinage de Vitesse (CNPV) organise une rencontre interclub de fin de saison de patinage de Vitesse "short-track" à la **patinoire municipale de Neuilly sur Marne, avenue Léon Blum, 93 330 Neuilly sur Marne**

Début prévisionnel de la rencontre **le dimanche 18 mai 2025 à 10h00**. L'horaire définitif sera précisé selon le nombre d'inscrits.

### Inscriptions

Seuls les patineurs **qui n'ont pas les temps** des championnats de France par Catégories sont autorisés à concourir. Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (kid ou fédérale ou compétition) à la Fédération Française des Sports de Glace en Vitesse.

Les inscriptions ne seront enregistrées que si elles proviennent des présidents ou responsables des clubs.

Le montant des droits d'inscription est de 10€ par patineur

Chèque à l'ordre du CNPV ou virement

Crédit Mutuel  
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06135	00024998741	02	EUR

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)				
FR76	1027	8061	3500 0249	9874 102

Les inscriptions devront être envoyées par mail à [cnpv.contact@gmail.com](mailto:cnpv.contact@gmail.com) au plus tard **le 3 mai avec une déclaration** (si pas de temps enregistrés sur le Top France) **de temps sur 222m et/ou 333m pour les juniors E et D et sur 500m pour les juniors C B A et Se.**

### Catégories et distances

**Le programme et les distances courues seront constituées en fonction du nombre de patineurs inscrits et de leur temps déclarés.**

#### Pour les juniors E et D

-Courses sur piste de 60 m et des courses sur piste de 111m - Poules constituées à partir des temps déclaratifs sur 222m

Exemple :

- *Poule 4 (tout petit 4-5 ans) 2 tours petite piste - 2 tours petites piste*
- *poule 3 (Junior E) : 3 tours de petite piste ; 2 tours petite piste - 3 tours de petites piste*
- *poule 2 : 333 m ; 222 m et 333 m*
- *poule 1 : 500 m ; 333 m et 500 m*

#### Pour les Juniors C B A et Se

Patinoire de Neuilly sur Marne – Avenue Léon Blum – tel 01 43 00 34 43  
[cnpv.contact@gmail.com](mailto:cnpv.contact@gmail.com) – [cnpv.presidence@gmail.com](mailto:cnpv.presidence@gmail.com)



CLUB NOCEEN PATINAGE DE VITESSE

Club labellisé  
ÉCOLE FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

DEVELOPPEMENT



neully  
sur  
marne

Poules constituées sur base de temps déclaratifs sur 500 m

Exemple :

- *Poule 3 : 500m - 333m - 500m*
- *Poule 2 : 777m – 333m – 500m*
- *Poule 1 : 1000m – 333m - 500m*

## Classement individuel et référencement des temps

Pour participer au classement, le patineur doit être présent au départ de la première course.

1er qualifié pour le tour suivant et les autres seront qualifiés au tour suivant au temps.

Un classement est effectué à l'issue de la 1<sup>ère</sup> distance en fonction du temps réalisé. Les points ainsi attribués sont 25, 23, 22, 21 etc ...

Ce classement sert à effectuer la constitution de la 2<sup>ème</sup> distance, les points attribués à l'issue de cette distance sont 25, 23, 22, 21 etc , la dernière distance ou distance finale sera défini selon le classement général provisoire à l'issue des 2 premières distances en finale A, B, C, etc ... les points attribués seront les suivants : 50, 48, 46 ,...

Les temps enregistrés pour chaque patineur seront référencés sur le site short-track.fr sans intégration dans le Top France pour les patineurs sans licence compétition.

## Récompenses

Des récompenses seront remises par poule.

## Service médical

Présence de deux secouristes

## Équipement des patineurs

Les patineurs seront équipés de la combinaison du club, d'un casque, gants, protège tibias, protège cou.

Les bonnets numérotés seront transmis sur place en amont de la réunion coach -team leader. L'horaire de la réunion sera précisée ultérieurement.

## Responsabilités

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.